

ANNEXE II Onglet 4

**DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION
RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION**

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU			
Dalhousie, rue / Saint-André, quai	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	1 ^{er} mai au 31 octobre
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit, tourner à droite	
Charest Ouest, boulevard / Marie-de-l'Incarnation, rue	ouest	4 ^e voie – Tourner à droite	